

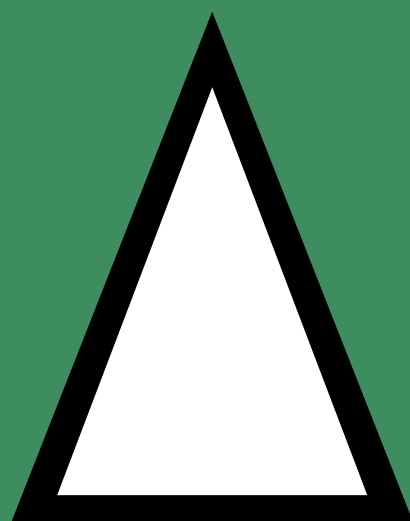


CHANGEMENT

CLIMATIQUE

ENJEUX INTERNATIONAUX

>>>> ENJEUX LOCAUX



JOURNEES

INTER-FILIERES

2019

INTRO

Les 14 et 15 février 2019, 90 étudiant(e)s/stagiaires issu(e)s des 3 filières de formation :

**Coordonnateur de projet de solidarité internationale et locale, IFAID
Licence professionnelle « Chargé(e)s de projets de solidarité
internationale et développement durable », Université Bordeaux Montaigne
Master « Conception et ingénierie des projets de développement »,
Université Bordeaux**

ont été réuni(e)s pour travailler autour de la thématique générale :

Changement climatique, des enjeux internationaux aux enjeux locaux

Pour ce faire, ils pouvaient s'appuyer sur des personnes ressources, une pédagogie active et la richesse mais aussi la diversité des expériences et des connaissances des étudiant(e)s qui composaient chacun des groupes.

La thématique volontairement très large a été traitée sous 5 angles différents. Le contenu des ateliers a été alimenté par des intervenants issus des milieux associatif, universitaire et institutionnel.

Thèmes et intervenant(e)s

Changement climatique et agriculture

Thomas NESME, Ingénieur agronome

Changement climatique et gestion des ressources en eau

Kristel MALEGUE, Consultante plaidoyer et gestionnaire de projets

Stratégie d'adaptation au changement climatique, freins et moteurs

Stéphane LA BRANCHE, Climatologue de la société, Chercheur indépendant, GIEC (5ième rapport)

Changement climatique et Gestion des risques

Tiana Mahefasoa RANDRIANALIJAONA, Economiste au CERED Université d'Antananarivo

Changement climatique et genre

Yvelines NICOLAS, coordinatrice de l'association Adéquation

Le fruit de ces deux journées d'apprentissages, de réflexions et de travaux collectifs vous est proposé dans le document suivant.

SOMMAIRE



0 CONFÉRENCES *page 4*



1 CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AGRICULTURE *page 6*



2 CHANGEMENT CLIMATIQUE ET
GESTION DES RESSOURCES EN EAU *page 14*



3 STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE,
FREINS ET MOTEURS *page 20*



4 CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GESTION DES RISQUES *page 26*



5 CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GENRE *page 32*



CONFÉRENCES

CONFÉRENCE INTRODUCTIVE

INTERVENANTS :

RANDRIANALIJAONA Tiana Mahefasoa, Economiste au CERED Université d'Antananarivo

LA BRANCHE Stéphane, Climatologue de la société, Chercheur indépendant, GIEC (5ième rapport)

OBJECTIFS :

- Créer un espace de rencontres et d'échanges entre les étudiants
- Donner à voir la complexité des jeux d'acteurs en matière de développement et de solidarité/coopération internationales
- Mettre en commun des connaissances
- Donner les clés de compréhension des réalités et enjeux des migrations actuelles

ÉLÉMENTS DE CONTENU :

- Histoire des migrations
- Les différents statuts
- Les réalités migratoires aujourd'hui
- Les enjeux et grands questionnements

CONFÉRENCE INVERSÉE (CLÔTURE)

Organisée en partenariat avec le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

« ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : VERS UN CHANGEMENT DE PARADIGME DANS LES PAYS DES SUDS ? COMMENT PASSER DU RISQUE À L'INCERTITUDE ... »

Le changement climatique va avoir des répercussions dans de très nombreux domaines ici mais aussi dans les pays au Sud : Agriculture, Gestion des ressources en eau, Gestion des risques, Genre. A cela s'ajoute les dimensions d'incertitude/risque qui caractérisent les périodes de transition telles que celles que nous vivons aujourd'hui.

Cette conférence s'est articulée autour :

- d'un « World café » avec 5 thématiques pour aborder différents angles du changement climatique
- des réponses d'un panel d'intervenants aux questionnements formulés lors des différents ateliers.
- Un grand témoin : **RANDRIANALIJAONA Tiana Mahefasoa** (Economiste au CERED Université d'Antananarivo)

La soirée était animée par Cécile Broutin (GRET)

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AGRICULTURE




INTERVENANT :

Thomas **NESME**,
Ingénieur agronome,
Bordeaux Sciences-agro

ENCADRANT :

Cécile **BROUTIN**,
Université Bordeaux Montaigne



ÉTUDIANT(E)S :

BELHAIMEUR Ghislaine, **CHESSERON** Lea, **LAMA** Samuel Sangay, **LEVY** Jonathan, **METELUS** Yvenson, **PONTY** Mathys, **CHAIGNEAU** Capucine, **TRAPP** Mathieu, **RICHARD** Gaëlle, **BOUTIN** Nina, **GAUGIRARD** Johanna, **ARNOUX** Alice, **ROUAUX** Quentin, **FABRICIO** Pironti, **DINO** Parodi, **SEGNINEGNON** Coulibaly, **BILLAN** Yoann, **OURABAH** Naila

BRIEF

Introduction

La croissance incontrôlée des émissions de gaz à effet de serre est en train de réchauffer la planète, avec pour conséquences la fonte des glaciers, l'augmentation des précipitations, la multiplication de phénomènes météorologiques extrêmes, et le décalage des saisons. L'accélération du changement climatique, joint à la croissance de la population et du revenu au niveau mondial, menace partout la sécurité alimentaire. L'agriculture est extrêmement sensible au changement climatique, des températures plus élevées diminuent les rendements des cultures tout en entraînant une prolifération des mauvaises herbes et des parasites. **L'agriculture est à la fois victime, responsable et solution du changement climatique.**

1. CONTEXTE : AGRICULTURE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'agriculture et la foresterie sont responsables à 30% des émissions de gaz à effet de serre (20 % pour l'agriculture uniquement). En effet la coupe des arbres entraîne des émissions de CO₂ et l'agriculture ainsi que l'élevage rejettent des gaz à effet de serre à fort pouvoir de réchauffement global : le méthane et le protoxyde d'azote sont rejetés par les ruminants et produits dans les zones humides. Le méthane a 20 fois plus d'effet sur le réchauffement climatique que le carbone et le protoxyde d'azote 300 fois plus d'effet. De plus, en travaillant les terres avec des techniques utilisant de l'énergie fossile, les sols sont davantage pollués, et les émissions de carbone rejetées par le carburant utilisé amplifient les phénomènes (sans compter l'élevage qui est très gourmand en ressources naturelles comme l'eau). Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le secteur de l'élevage est responsable à lui seul de 14,5 % des gaz à effet de serre.

L'agriculture intensive contribue également au changement climatique en détruisant tout un écosystème utile à une biodiversité qui peut diminuer les effets de l'agriculture sur le changement climatique. Épanchés sur les cultures pour les débarrasser des mauvaises herbes (herbicides), des champignons (fongicides) ou des insectes gênants (insecticides), les pesticides contaminent les sols et les milieux aquatiques (les phénomènes de ruissellement vers les eaux de surface et d'infiltration vers les nappes phréatiques sont dus à l'irrigation et aux pluies). Une partie de l'épandage est également perdue dans l'atmosphère, par envol ou par évaporation. Emportés par les vents ou chargés dans l'eau des nuages, les résidus de pesticides retombent ensuite sur des sols et des eaux situés à distance de la zone d'épandage. Théoriquement, les pesticides sont censés cibler les espèces végétales ou animales à détruire. Cependant, en interférant dans des processus fondamentaux du métabolisme (photosynthèse, croissance, reproduction, etc.), ils ne sont jamais véritablement sélectifs.

L'agriculture est également victime du changement climatique : c'est le secteur le plus sensible au changement climatique. Les agriculteurs peuvent perdre toutes leurs récoltes à cause des changements de températures ou de variations de la pluviométrie. Les effets sont directs (diminution des rendements et de la qualité de la récolte des agriculteurs) et indirects (augmentation des parasites, diminution des revenus des agriculteurs et une insécurité alimentaire). Les climats étant de plus en plus extrêmes, les modifications des habitudes

agricoles dans les pays ayant peu de moyens techniques se ressentent davantage. L'impact dans les pays en développement est plus élevé que dans les pays développés.

Cependant, ***il existe des moyens d'utiliser l'agriculture comme solution au changement climatique*** : l'initiative *4 pour 1000* lancée par la France pendant la COP21 consiste à montrer que l'agriculture et la préservation des sols peuvent jouer un rôle crucial en matière de changement climatique et de sécurité alimentaire car les deux sont très liés. Cette solution permettrait de stopper l'augmentation de la quantité de CO₂ dans l'atmosphère en stockant 0,4%, soit 4‰ (4 pour mille) de carbone dans le sol. L'augmentation de carbone dans le sol permettrait d'assurer la sécurité alimentaire et de stabiliser le climat. Suite à cette initiative, l'agroécologie est encouragée et une agriculture climato-intelligente (prendre en compte le climat dans nos pratiques agricoles) doit être effectuée afin de parvenir à l'objectif des 4 pour mille.

2. QUELQUES ENJEUX CLEFS

Nécessaire transition de l'agriculture conventionnelle à une agriculture plus écologique

Aujourd'hui, le secteur agricole représente encore la forme majoritaire de mise en travail dans les pays en développement. Les rendements augmentent considérablement avec l'usage de nombreux procédés tels que des intrants, des fertilisants, et de l'engrais, permettant de faire face à de nombreux aléas mais avec des impacts négatifs sur le changement climatique. En effet, l'agriculture conventionnelle a un impact non négligeable sur la pollution (20% des émissions de gaz à effet de serre et jusqu'à 30% s'il y a une prise en compte des pratiques de déforestation, comme cela a été mentionné en première partie). On observe aussi un accroissement de la conscience collective en matière d'écologie, ce qui engendre un bouleversement dans les modes de consommation des individus, qui vont faire davantage attention à leur alimentation.

Une transition de l'agriculture conventionnelle vers une agriculture plus écologique semble donc être indispensable : celle-ci se caractérise en recherchant une certaine diversité des espèces. Cette diversité provoque en l'occurrence une diminution des pratiques de monoculture, et donc une amélioration de la résilience des agricultures face aux risques. De plus, elle permet une rupture du cycle des maladies, en effet plusieurs espèces de plante sur une même parcelle permettent de limiter les attaques et favorisent le développement de la biodiversité.

Elle implique des diversités de paysages, mais aussi des espèces animales, en effet, la diversification à travers le développement d'un habitat naturel pour les animaux, permet le bon fonctionnement du cycle d'alimentation et permet d'éviter l'utilisation de procédé chimique.

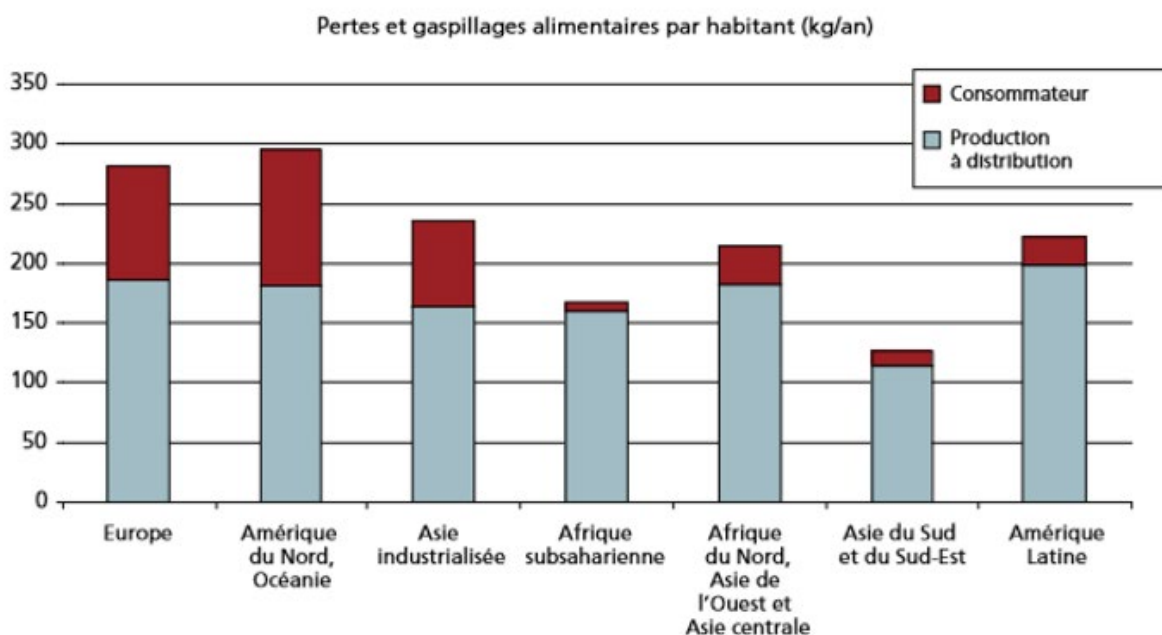
Gaspillage de la production à la consommation

En France, la définition retenue dans le cadre du Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire est la suivante : toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire, est perdue, jetée, dégradée (on parle ici des déchets alimentaires évitables). Un produit destiné à l'alimentation humaine qui finalement servira de nourriture aux animaux est, par exemple, considéré comme du gaspillage alimentaire.

La FAO, dans son étude « Pertes et gaspillages alimentaires dans le monde », entend par gaspillage alimentaire « l'ensemble des aliments perdus ou gaspillés dans la partie des chaînes alimentaires produisant des produits comestibles destinés à la consommation

humaine. Les aliments initialement destinés à la consommation humaine mais qui sont accidentellement exclus de la chaîne alimentaire humaine sont considérés comme des pertes ou gaspillages alimentaires, y compris quand ils font par la suite l'objet d'une réutilisation non alimentaire (aliments pour animaux, bioénergie, etc...). » D'après une étude de la FAO publiée en 2011, un tiers de la production alimentaire destinée à la consommation humaine dans le monde est perdue ou gaspillée, atteignant environ 1,3 milliards de tonnes par an.

Figure 2. Pertes et gaspillages alimentaires par habitant et par région, aux stades de la consommation et de l'avant consommation



Source : « Pertes et gaspillages alimentaires dans le monde », FAO, mai 2011

Le graphique ci-dessus montre qu'en fonction de la région du monde où l'on se trouve, le gaspillage n'a pas lieu aux mêmes étapes de la chaîne alimentaire. Dans les pays dit « développés », le gaspillage alimentaire a lieu aussi bien lors des étapes de la production à la distribution que lors de la consommation. La FAO estime ainsi qu'en Europe le gaspillage à la consommation serait d'environ 95kg par an et par habitant (cf. partie en rouge du graphique ci-dessus). La FAO pointe du doigt le fait que le gaspillage alimentaire à l'étape de la consommation enregistré dans les pays industrialisés (222 millions de tonnes) est presque aussi élevé que le total de la production alimentaire nette enregistrée en Afrique subsaharienne (230 millions de tonnes).

Dans les pays en développement, le gaspillage concerne principalement les étapes de production à distribution, du fait des techniques de culture et de récolte, des mauvaises conditions de stockage, transport et distribution (liées au manque d'infrastructures, par exemple) ou encore du climat parfois chaud et humide qui ne favorise pas une bonne conservation : on parle de 15 à 35% de gaspillage dans les champs et de 10 à 15% au moment de la fabrication, du transport et du stockage.

Pour conclure, le gaspillage alimentaire a des impacts très importants sur l'environnement car il s'accompagne d'un gaspillage de ressources, en plus des pollutions liées à la production des aliments qui finissent à la poubelle sans passer par l'assiette.

Place de l'élevage dans le changement climatique

Les relations entre élevages et changements climatiques sont complexes. D'après le CIRAD celui-ci est un contributeur majeur de l'émission de GES contribuant à 18 % au Réchauffement Climatique. D'autre part, la croissance de la production animale dans le système alimentaire des pays du sud rend leur maintien indispensable. Dans les pays du nord l'élevage est principalement intensif avec une forte consommation de produits animaux. Aujourd'hui l'élevage industriel est contesté, produisant des gaz à effet de serre tout au long de la chaîne de fabrication. En 2006, l'ONU indique que l'élevage représente environ 14,5 % de nos émissions mondiales de GES. Le premier problème observé est celui des ruminants qui pendant leur digestion produit du méthane, gaz dont le pouvoir de Réchauffement est 20 fois supérieur à celui du CO₂. Selon l'ONU, l'élevage produit 37 % du méthane mondial. Le méthane représente environ 60 % des GES rejetés par l'élevage

Le second problème est la production de protoxyde d'azote par les effluents d'élevage ainsi que par l'utilisation d'engrais. Ce gaz représente 25 % des GES rejetés par l'élevage. Afin de développer ces exploitations nous avons besoin de culture pour nourrir ces animaux, or cela entraîne des défrichements de forêts, détruisant ainsi des puits de carbone vitaux et libérant les gaz précédemment stockés dans les végétaux.

L'élevage produit également du dioxyde de carbone représentant 15 % des GES produits correspondant principalement à l'utilisation de fuel pour le fonctionnement de la ferme et la production d'intrants.

3. PROPOSITIONS/CONCLUSIONS



Différentes stratégies peuvent être mises en place pour permettre **une transition vers l'agroécologie**. Tout d'abord, d'un point de vue macroéconomique, l'État peut jouer un rôle important en mettant en place des politiques publiques incitatives : en réduisant par exemple les subventions pour l'agriculture conventionnelle et en augmentant celles destinées aux agriculteurs qui se tournent vers une agriculture plus écologique.

Au niveau des coopératives, des organisations de producteurs, des chartes peuvent être mises en place, dictant la route à suivre pour s'orienter vers une agriculture plus saine, plus respectueuse de l'environnement.

Au niveau plus microéconomique des agriculteurs, des incitations peuvent être agencées pour qu'un pourcentage de leurs profits soit réorientés vers un mode de production plus écologique, ceci permettrait un passage progressif vers l'agroécologie qui est une solution pour l'adaptation de l'agriculture au changement climatique. Il est vrai que de nombreuses stratégies apparaissent pour un passage efficace de l'agriculture conventionnelle à l'agroécologie, mais de nombreux problèmes s'y opposent également. En effet l'agroécologie est globalement moins polluante, favorise la biodiversité mais ses rendements peuvent être jusqu'à 25% en agriculture biologique par exemple inférieurs à ceux de l'agriculture conventionnelle (30 % dans les pays du Nord et 25 % au Sud), jusqu'à 50 % pour le blé mais de l'ordre de 10 % pour les légumineuses.

Une situation paradoxale se révèle alors : comment faire face aux besoins croissants des populations du fait de la croissance démographique en promouvant des systèmes agricoles plus écologiques mais avec des rendements plus faibles qui nécessitent d'augmenter les surfaces exploitables ce qui s'est fait jusqu'à présent en réduisant les espaces forestiers et non en valorisant des sols dégradés.

Ainsi, la transition entre agriculture conventionnelle et agriculture plus écologique nécessite un suivi efficace pour que celle-ci se face de manière performante. Les acteurs y sont nombreux, et une mise en réseau de tous ces acteurs apparaît donc comme primordiale.

Quelles solutions face à l'impact négatif de l'élevage ?

Faut-il bannir l'élevage ou introduire des méthodes plus durables et respectueuses de l'environnement ? On constate qu'une agriculture plus durable se développe aujourd'hui au nord comme au sud. L'utilisation de plus de pâturage sur une agriculture extensive diminue déjà les impacts négatifs. En mettant les animaux à l'herbe on constate une baisse des GES. D'après des études menées GreenGrass et CarbonEurope et reprise par l'IDEL (Institut de l'élevage), les prairies en pâturage stockeraient en moyenne 1000 kg de carbone par hectare et par an. Une production basée sur un système de pâturage permettrait également aux exploitants d'économiser les charges liées aux cultures habituellement utilisées pour l'alimentation des animaux. Il existe de nombreuses solutions qui permettent la réduction des GES, sans pour autant bannir la production animale. La solution serait peut-être celle de la réduction de l'élevage. Il faut savoir que le CO2 reste 100 ans dans l'atmosphère alors que le méthane reste seulement 12 ans. Si l'on divisait notre production animale par deux les résultats sur les concentrations atmosphériques seraient très rapides. Pour réduire l'élevage il serait important de revoir notre système alimentaire actuel. Le but n'est pas de bannir la viande mais peut être de se poser la question : *avons-nous besoin d'en manger autant ?*

BIBLIOGRAPHIE

Alimenterre (2018) Fiche thématique – Agriculture et forêt face au défi du changement climatique. <https://www.alimenterre.org/system/files/inline-files/fiche-thematique-climat-201809-hb-fd-aft.pdf>

Alternatives Économiques / CFSI n°349 bis, septembre 2015. Risques climatiques défi alimentaire.p14. [URL:hhttps://www.alimenterre.org/face-au-rechauffement-climatique-reinventer-l-agriculture](https://www.alimenterre.org/face-au-rechauffement-climatique-reinventer-l-agriculture)

Bonnel Alexis ; MOOC Transitions énergétique et écologique. Le rôle des banques de développement, comment financer l'adaptation? ; AFD

C sud Rapport de la C2A, (2017). Quelles politiques publiques pour promouvoir l'adaptation des agricultures familiales aux changements climatiques. URL: <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/rapport-C2A-2017-french-web-MD.pdf>

Cirad, (2015). Changement climatique et agriculture, une sélection des compétences du CiradGiec, (2014). <https://www.cirad.fr/nos-recherches/themes-de-recherche/changement-climatique-et-agriculture/contexte-et-enjeux>

Cirad, nd, Durabilité de l'élevage et changement climatique, Csud - Les Notes de CSud N°7, novembre 2017. Deux ans après l'Accord de Paris, l'action est l'affaire de tous. URL: <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/notes-du-sud-N7-web-vf.pdf>

Csud - Rapport de Coordination Sud, (2012). Agricultures paysannes et atténuation du changement climatique : quelques éléments de compréhension. URL: <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/2012-agricultures-paysannes-et-attenuation-au-changement-climatique-quelques-elements-de-comprehension1.pdf>

CTA <https://www.cta.int/fr/channel/climat-sid0d7dd011b-5b43-4857-8d99-b89cf7691443>

FAO ; « Pertes et gaspillage alimentaires dans le monde » ; Mai 2011

Fao, 2011, Pertes et gaspillage alimentaires dans le monde »

France Nature Environnement – Réseau prévention et gestion des déchets ; « Du gaspillage alimentaire à tous les étages », Décembre 2013

GIEC- <https://www.sauvonsleclimat.org/fr/base-documentaire/ipcc-international-panel-on-climate-change>

<https://www.gret.org/publication/politiques-publiques-promouvoir-ladaptation-agricultures-familiales-aux-changements-climatiques-rapport-de-c2a/>

IRD limat et changements climatiques au Sud <https://www.ird.fr/la-mediatheque/dossiers-thematiques/climat-et-changements-climatiques-au-sud>

Levard L (2017) Quelles politiques publiques pour promouvoir l'adaptation des agricultures familiales aux changements climatiques : Note de sytnhèse 4p. <https://www.gret.org/publication/politiques-publiques-promouvoir-ladaptation-agricultures-familiales-aux-changements-climatiques/> .

Mathieu Vigne et al., 2015. Contraintes sur l'élevage dans les pays du Sud : les ruminants entre adaptation et atténuation. In: Torquebiau E. Changement climatique et agricultures du monde. Collection Agricultures et défis du monde, Cirad-AFD. Editions Quae, p 123-136.

OCDE https://www.oecd.org/fr/agriculture/ministerielle/documents-de-reference/notes/4_Background%20Note_FRE.pdf

Réseau prévention et gestion des déchets, 2013, « Du gaspillage alimentaire à tous les étages » France Nature Environnement, Décembre 2013

STOGRAPHE

<http://www.fao.org/3/a-i6345f.pdf>

<https://www.ciwf.fr/impacts-elevage-industriel/changement-climatique/>

<https://reporterre.net/L-elevage-atout-ou-malediction>

Le rôle des banques de développement, comment financer l'adaptation?

<https://www.ird.fr/la-mediatheque/videos-en-ligne-canal-ird/securite-alimentaire-et-changement-climatique>

<https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-lagro-ecologie>

<https://osez-agroecologie.org/l-agroecologie>

<https://e-rse.net/definitions/agroecologie-definition-principes/#gs.XENEn4v>

<https://www.cirad.fr/nos-recherches/themes-de-recherche/changement-climatique-et-agriculture/contexte-et-enjeux>

https://www.liberation.fr/planete/2018/12/10/changement-climatique-pourquoi-et-comment-l-agriculture-doit-s-adapter_1695564<http://www.transition-europe.eu/fr/news/lagriculture-biologique-plus-performante-que-lagriculture-conventionnelle>

<https://www.novethic.fr/actualite/environnement/agriculture/isr-rse/science-l-agriculture-bio-serait-plus-polluante-que-la-conventionnelle-dans-certains-cas-146740.html>

<https://journals.openedition.org/economierurale/4235>



CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GESTION DES RESSOURCES EN EAU



INTERVENANTE :

Kristel **MALEGUE**,
Consultante plaidoyer et
gestionnaire de projets

ENCADRANT :



Jean Philippe **FONTENELLE**,
Bordeaux Sciences-agro



ÉTUDIANT(E)S :

SOYEUX Guillaume, **BERTON** Louise, **DEMARLE** Barnabe, **LASSERRE** Martial, **RETHORE** Anais, **BIHAN** Lorelei, **NICOD** Léa, **BAILLEUX** Ariane, **BASSILANA** Lydia, **JEGOU** Aline, **DONNARIEIX** Marielle, **PRAIZELIN** Charline, **PEROCHE** Morgane, **COUSINET** Antoine, **GERARD** Claire, **MINKENG** Simon, **CHEIKH** Touré

BRIEF

INTRODUCTION

2,1 milliards de personnes, soit 30% de la population mondiale, n'ont pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable gérés en toute sécurité tandis que **4,5 milliards de personnes n'ont pas accès à des services d'assainissement** gérés en toute sécurité (UN-Water, 2018). Pour autant, l'un des objectifs principaux des Objectifs du Développement Durable est l'accès universel à une eau propre et à l'assainissement d'ici 2030, tout en assurant la bonne gestion et la préservation de la ressource en eau (collecte et traitement des déchets avant rejet dans les rivières ou les sols).

La qualité et la quantité des ressources en eau sont aujourd'hui fortement impactées par les effets négatifs du changement climatique. Ainsi, selon le Rapport du GIEC (2018), 20% de la surface terrestre mondiale sera affectée par une réduction de plus de 10% des eaux souterraines renouvelables dans le cas d'une hausse de + 1,5°C. Cette réduction des ressources en eau douce peut s'expliquer par la montée des eaux salées, qui joue aussi sur la qualité de l'eau (salinisation) et l'évaporation de l'eau due à l'augmentation des températures terrestres.

A cela s'ajoute l'exploitation des ressources en eau par l'Homme qui conduit à une diminution de la disponibilité de ces ressources. Aujourd'hui, 20% des aquifères de la planète sont surexploités (Nations Unies, 2012). Le réchauffement climatique a donc un impact direct sur la qualité et la disponibilité des ressources en eau pour la population mondiale, avec des conséquences majeures sur tous les aspects du développement (alimentation, santé, environnement, économie...). Face à ces défis, la question de la gestion des ressources en eau, et donc de la gouvernance¹ du secteur, est essentielle.

Au regard de ces enjeux, dans quelles mesures pouvons-nous satisfaire les besoins en eau, tout en minimisant les risques et en préservant l'environnement dans un contexte de changement climatique ?

Afin de répondre à cette question, nous nous intéresserons aux usages effectifs de l'eau en fonction des besoins des populations et des écosystèmes, et nous mettrons en évidence les risques économiques, sociaux, politiques et environnementaux liés à la répartition et à l'utilisation des ressources en eau, avant de proposer différentes recommandations pour faire face à ces enjeux.

SATISFAIRE LES BESOINS DES POPULATIONS DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face au changement climatique qui ne cesse de s'intensifier (d'après les rapports du GIEC) entraînant une forte diminution des ressources naturelles, la question de l'eau et de sa gestion prend une place prépondérante. Selon les prévisions de l'OCDE en 2012, **40% de la population mondiale sera confrontée à des pénuries d'eau d'ici à 2050.**

Du fait de l'impact sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement des populations, déjà mentionné, le réchauffement climatique aura des effets sur la santé de celles-ci, avec

la prévalence de maladies hydriques (diarrhées, contaminations). Le stress hydrique dans certaines régions, notamment les zones les plus arides du globe, rend les populations vulnérables. Selon les Nations Unies (2018) 159 millions de personnes recueillent encore de l'eau de boisson directement à partir des sources d'eau de surface (puisées dans des lacs, des cours d'eau ou des canaux d'irrigation) et 58% vivent en Afrique subsaharienne.

Les pénuries d'eau ont aussi un impact direct sur la sécurité alimentaire. Effectivement, l'une des premières activités consommatrices des ressources en eau est l'agriculture, qui représente 70% des prélèvements mondiaux selon les Nations Unies en 2018. Or, la demande en denrées alimentaires ne cesse d'augmenter du fait de l'accroissement démographique (+29% d'ici à 2050), ce qui, toute chose égale par ailleurs, a tendance à augmenter l'utilisation des ressources en eau pour la production agricole. Selon un rapport de l'agence "Eau Seine Normandie"(2018), il faut 500 litres d'eau pour produire 1 kilo de maïs et 13 000 litres d'eau pour produire 1 kilo de bœuf.

L'accès à l'énergie sera aussi impacté, alors que le secteur de l'énergie est le deuxième plus gros utilisateur d'eau. Les écosystèmes, menacés par la pollution et la pression sur les ressources en eau, seront aussi touchés. Aujourd'hui, environ **1,8 milliards de personnes sont touchées par la dégradation des sols et la désertification.**

PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES LIÉS À L'EAU ET EXACERBÉS PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La ressource en eau est un enjeu primordial à prendre en compte dans tous les domaines : économique, environnemental, politique et social. Sa gestion et son accès inégal dans le monde entraînent de nombreux risques à court et long terme.

L'accès à l'eau entraîne des inégalités sociales. Nous pouvons prendre l'exemple de l'accès à l'eau dans les écoles. **En effet, 1 école sur 3 n'a pas accès à de l'eau propre dans le monde** (selon Unicef en 2015) ce qui peut entraîner une déscolarisation des enfants, d'autant plus pour les jeunes filles à l'âge de la puberté (menstruations). Cet accès inégal à l'école mais aussi à la possibilité d'exercer des activités génératrices de revenus entraîne des inégalités économiques. Inégalités économiques qui existent de fait du manque de l'accès à la ressource en eau, indispensable pour les secteurs de l'agriculture, de l'énergie... Le manque d'eau compromet aussi l'hygiène et augmente le risque de maladies hydriques comme des diarrhées aiguës, qui tuent près de 600 000 enfants âgés de moins de 5 ans par an dans les pays peu développés (selon Passeport Santé).

Le changement climatique provoque aussi de plus en plus d'aléas (sécheresses, inondations, glissements de terrains, tempêtes...) aux conséquences potentiellement génératrices de migrations de populations. L'ONU prévoit **250 000 millions de réfugiés climatiques d'ici 2050**. Cela soulève la question du statut des réfugiés climatiques et la mise en place de politiques favorisant leur reconnaissance et leur accueil.

La maîtrise de la ressource en eau est au cœur de plusieurs conflits mondiaux. Cette ressource vitale pour l'Homme est certes présente mais inégalement répartie géographiquement, ce qui a tendance à accroître la convoitise et la prédation. Nous pouvons citer le **conflit du Lac Tchad** : ce lac se situe entre différentes frontières notamment nigérienne, camerounaise et tchadienne. Sa présence est cruciale pour ces pays car il permet un approvisionnement en ressources halieutiques, en eau pour le bétail... Il est aussi au centre de conflits armés contre le terrorisme. Dans le même temps, la tension monte dans la maîtrise des fleuves transfrontaliers (Nil, Tigre, Euphrate, Mékong). Les crises liées à l'eau ont ainsi été identifiées comme étant le risque n°5 en termes d'impacts sociaux à moyen terme, sur les 10 prochaines années (World Economic Forum Global Risks Report, 2018), avec des prévisions de 30 millions de personnes impactées (morts dues aux combats armés, maladies, déplacements forcés...) selon la NASA.

L'ENJEU DE LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES



L'activité de l'Homme perturbe le cycle de l'eau et génère des impacts sur les ressources naturelles et sur la biodiversité. **On estime que 64 à 71% des zones humides naturelles ont été perdues depuis 1900 en raison de l'activité humaine.**

Selon une étude de T. Zohary et I. Ostrovsky (2011), les fluctuations des quantités d'eau présentes dans les lacs ont tendance à être accentuées par l'exploitation de ces ressources par l'Homme. Cette baisse du niveau des eaux des lacs a tendance à impacter la biodiversité aquatique, et à produire davantage de cyanobactéries ("algues bleues-vertes") pouvant avoir des effets toxiques pour les êtres vivants.

Afin de pallier aux différents risques liés à l'utilisation des ressources en eau, il est important de pouvoir mettre en place des infrastructures d'aménagement pour la gestion et le traitement des eaux (industries, agriculture, assainissement,...). Cependant, ces aménagements doivent être respectueux de l'environnement. Dès lors que l'on met en place de nouvelles infrastructures pour la gestion de l'eau, ou le traitement de cette ressource, il est important de tenir compte du milieu dans lequel elles interviennent. Ainsi, il est indispensable de prendre en compte les espèces qui peuvent vivre autour de cette installation ou encore d'exploiter la ressource tout en préservant les espèces qui auraient besoin de cette ressource pour s'abreuver. La technique de la désalinisation semble être adoptée par certains États, notamment les pays pétroliers du Moyen Orient ou les pays développés qui souffrent de sécheresse (Espagne, Australie, Etats-Unis). Effectivement **l'eau salée représente 97% des ressources en eau de la planète Terre.** Cependant, cette technique a un impact direct sur l'environnement. Dans un premier temps, elle est consommatrice d'une énergie abondante, qui génère de nombreuses émissions de gaz à effets de serre (Bouguerra, 2008). Puis dans un second temps, la désalinisation génère de la saumure (composée de métaux, et de sels) qui est souvent rejetée dans les eaux, ce qui rend la mère plus salées et impacte le milieu marin à proximité des zones de rejets.

RECOMMANDATIONS



La formulation de réponses adaptées aux différents enjeux de la gestion des ressources en eau, nécessite la combinaison d'actions de nature technique, organisationnelle et institutionnelle, de façon à mettre en place une gouvernance de l'eau partagée, adaptée aux différents contextes naturels et socio-économiques, dans le respect des intérêts des différents acteurs concernés.

> **Affirmer la nécessaire priorisation de politiques** visant un meilleur accès à l'eau pour les populations, en quantité et en qualité, dans le respect des intérêts respectifs des différents acteurs, du maintien de la ressource et des écosystèmes.

> **Débloquer les financements nécessaires** à la mise en place des infrastructures, des services, des systèmes de gestion et d'information, permettant de répondre aux différents besoins identifiés.

> **Renforcer le cadre institutionnel local, national et international** de la gestion partagée des ressources en eau, en privilégiant les modalités de gestion intégrée des ressources en eau (**GIRE**) reposant sur des unités hydrauliques cohérentes telles que les bassins versants et aquifères.

> **Mieux gérer l'incertitude par le développement de systèmes de production de connaissances et d'information**, pour un meilleur suivi de la disponibilité et qualité de la ressource, dans le respect des besoins humains et des écosystèmes.

> **Mettre en place de nouvelles techniques ou infrastructures répondant aux enjeux locaux** dans la gestion des ressources afin de répondre à la satisfaction des besoins mondiaux.

> **Créer un Fonds de Recherche et de Développement international pour la qualité et le traitement des eaux**, afin d'adapter les infrastructures. Selon le Rapport Mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau (2018), 80% des eaux usées mondiales générées par la société retournent dans l'environnement sans être ni traitées ni réutilisées. Ainsi, le traitement des eaux usées serait un investissement de long terme permettant d'éviter la propagation des eaux usées dans les sols, et l'évaporation de dioxyde de carbone dans l'air tout en répondant à la satisfaction des besoins des individus.

> **Réfléchir à de nouvelles techniques agricoles**, avec des cultures adaptées aux terres, sans utilisation d'OGM et peu gourmandes en eau, notamment dans les zones arides. Ce, afin de permettre une meilleure résilience des agriculteurs face à l'accès difficile aux ressources en eau.

> **Renforcer les capacités d'implication des populations afin que toutes les parties prenantes détiennent un pouvoir de négociation équitable**, dans l'objectif d'une répartition juste des ressources en eau. Ainsi, le droit international devrait établir des normes et des règles afin de permettre un juste accès, ainsi qu'une utilisation et une gestion adaptées des ressources en eau, et ainsi faire face à l'appropriation de la ressource par certains acteurs privés et publics. En ce qui concerne la gestion de l'eau, un accent doit être mis sur l'inclusion et la participation effective de tous les acteurs, y compris non-étatiques, à toutes les échelles (locales, régionales, nationales et internationales).

> **Sensibiliser tous les acteurs** : quelle que soit la zone géographique, il est important que la société civile prenne conscience des enjeux relatifs à l'eau et au climat, afin d'agir pour un accès aux ressources en eau équitable et préserver au mieux la ressource, dans un contexte de changement climatique. Les pays développés devraient repenser leur consommation d'eau quotidienne mais aussi les modes de production agricoles et industriels afin de limiter l'exploitation d'eau potable de qualité.



BIBLIOGRAPHIE

- L.Bouguerra « Enjeux environnementaux et économiques du dessalement de l'eau » (Partage des eaux, Février 2008)
- I. Lacroix & P.O Saint Arnaud « La gouvernance, tenter une définition » (2012) Université de Sherbrooke, Vol. IV, Numéro 3, Automne 2012
- Rapport Eau Seine Normandie, Chapitre 3 « Les usages de l'eau »
- I. Ostrovsky & T. Zohary « Ecological impacts of excessive water level fluctuations in stratified freshwater lakes » Inland Waters, 2011
- « Eau & Climat » France Libertés - Fondation Danielle Mitterrand Défendre les droits humains et les biens communs du vivant (2015)
- « Secteur Eau : les chiffres clés » Coalition Eau (Novembre 2018)
- « Adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau : typologie & recommandations pour l'action » Partenariat Français pour l'eau (PFE) (2015)
- « Eau Climat : Relever les défis pour un développement durable et juste » Coalition Eau (Août 2015)

STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, FREINS ET MOTEURS



INTERVENANT :

Stéphane **LA BRANCHE**,
Climatologue de la société,
Chercheur indépendant, GIEC (5ième rapport)

ENCADRANT :



Ghislain **BREGEOT**,
IFAID Aquitaine



ÉTUDIANT(E)S :

DORAND Matthieu, **KEMP** Sarah, **LASPERAS** Alice, **LE BOUEDEC** Blandine, **VANHEE** Amélie, **KLEINBUB** Nora, **PLANCHE** Fanny, **ALZIEU** Jade, **MARC** Léna, **JEANNIN** Claire, **PEREON** Jérémie, **COIFFARD** Marie, **STICKER** Mathéo, **SOBADE** Yasmine, **DUPERRAY** Lucie, **HONORE** Lucile

BRIEF

INTRODUCTION

La thématique présentée est très large : logiques d'adaptation des acteurs. Il est en effet ressorti que même si tous les acteurs sont concernés par les stratégies d'adaptation, celles-ci dépendaient largement du secteur concerné. Aussi, il nous a paru pertinent de chercher à l'éclairer sur un secteur spécifique, à savoir la question alimentaire et ses liens avec la production agricole et les transformations, avec un focus sur la situation française.

Du champ à l'assiette, il y a de nombreux acteurs qui rentrent en ligne de compte : producteurs et pêcheurs, artisans et industriels transformateurs, grossistes et négociants, restaurateurs et distributeurs, mais aussi chercheurs, associations locales, collectivités et leurs élus, les publicitaires, les producteurs d'émissions TV qui influencent bien des choses.

En 2019, 30% de la production alimentaire est gaspillée, perdue ou jetée. Les ingrédients d'un simple yaourt aux fruits, parcourent plus de 9000 km avant d'être consommés.

La responsabilité des acteurs est complexe et il est difficile de savoir d'où vient le problème.

L'objectif de ce document est de faire un état des lieux rapide des constats et enjeux des parties prenantes majeures dans ce domaine, et d'établir quelques préconisations.

CONSTATS

Quelques chiffres sur notre alimentation

La gastronomie française est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, mais l'alimentation représente également entre **20% et 50% de notre empreinte environnementale**. Cet impact est appelé à augmenter avec l'accroissement démographique et on compte 72 millions de Français et 9 milliards d'individus à nourrir dans le monde.

De 1986 à 2010, on observe une réduction de 25% du temps passé à faire le repas (les ménages recherchent donc des produits qui se cuisinent vite et facilement, et qui se conservent plus longtemps). Et donc, +4.4% par an des dépenses en plats préparés depuis 1960. Par ailleurs, la consommation de fruits et légumes transformés a doublé de 1995 à 2008. Notre alimentation, plus riche en graisses, sucres et protéines animales consomme davantage de ressources naturelles. Et de 1953 à 1995, on constate une augmentation de 30.7% de sucre dans notre régime alimentaire. En France, la consommation de viande a grimpé au lendemain de la seconde guerre mondiale, pour atteindre un pic en 1998 de **94kg de viandes consommées par habitant et par an**. Mais ce chiffre a baissé de 7% depuis.

Les impacts environnementaux

Il y a des impacts à chaque étape de la chaîne alimentaire

Production agricole : consommation d'énergie, pollution de l'eau par les engrais, pollution de l'air par les poussières et particules.

Transformation industrielle : consommation d'énergie pour transformer les aliments, et de matières premières pour produire des emballages. (70% de marché de l'emballage en France concerne l'alimentation)

Transport, stockage et distribution : consommation d'énergie pour le transport des marchandises et pour le stockage réfrigéré en magasin.

Consommation : consommation d'énergie pour se rendre en voiture en magasin, pour la réfrigération des aliments chez soi, et pour la cuisson des repas.

Consommation d'énergie et pollution des sols et de l'air pour le traitement des déchets. (85% des emballages jetés par les ménages sont des emballages alimentaires).

150 kg de déchets alimentaires par personne et par an. Et sur ces 150 kg, ce sont donc environ 50 kg de nourriture que chacun de nous gaspille par an lors de repas à la maison, au restaurant, à la cantine, etc.

Et la société civile ?

Elle joue un rôle prépondérant. Le secteur associatif notamment, très actif en France avec près de 1 500 000 associations, occupe le premier rôle pour **sensibiliser** les consommateurs à une alimentation plus durable.

De plus, elle est parfois le premier **fournisseur** d'une alimentation durable, aux travers d'associations ou de coopératives. C'est par exemple le cas des AMAP, de Biocoop, de Supercoop, etc.

Enfin, au-delà de l'information qu'elle fournit aux consommateurs, elle a pour mission de réaliser un **plaidoyer** constant auprès des pouvoirs publics, qui, comme nous l'avons vu avec les lois et politiques ci-dessus, porte ses fruits.

QUELLE RESPONSABILITÉ POUR LES GRANDES ENTREPRISES ?

En parallèle du plaidoyer réalisé par la société civile en faveur d'une alimentation durable, il y a malheureusement un puissant **lobbying de l'industrie alimentaire** en général, de la viande en particulier. En 2016 notamment, on a observé une action massive d'Interbev dans les cantines. Objectifs affichés : «sensibiliser les enfants et leurs parents à une consommation de qualité», et «valoriser les écoles servant de la viande française de bœuf et de veau».

Au-delà de ces campagnes de lobbying existent des campagnes de communication et de publicité dont le but est de valoriser des produits aux antipodes d'un mode de production durable.

La **logique actionnariale** de ces grandes entreprises, par nature financière et court-termiste a des conséquences désastreuses sur l'environnement. On le constate notamment sur la pêche des temps dans l'Océan indien, où il est plus « rentable » d'utiliser des méthodes de pêche qui a la fois tuent des poissons non consommables ou ne s'étant jamais reproduits, faisant baisser le niveau de l'espèce et polluent les eaux, notamment en y laissant des dispositifs non récupérés.

Au-delà de ces conséquences, elle a en plus l'effet pervers de **freiner** énormément **toute velléité de changement de logique**, dont l'investissement serait uniquement perçu comme un coût et qui ne serait pas rentable à court-terme.

Les **offres locales** se développent, mais le plus souvent par des petites entreprises et elles ne résolvent pas tous les problèmes de :

- Prix
- Accessibilité
- Variété de choix
- Volumes : dans le système actuel et avec l'offre de restauration proposée (notamment la restauration rapide). Une grande majorité des restaurateurs directs et indirects (groupes de restauration, villages vacances, maisons de retraite, etc.) tire les prix et donc la qualité vers le bas.

Et pourtant, on observe que les **secteurs** alimentaires **qui y ont un intérêt** peuvent devenir les **prescripteurs d'une action** en faveur de la lutte contre le changement climatique. Par exemple les vignerons ont été et sont toujours un important financeur d'études sur les conséquences du changement climatique, son impact étant pour eux rapide et dramatique.

QUE FONT LES POUVOIRS PUBLICS ?



De nouvelles mesures ont été prises par les pouvoirs publics nationaux et européens ces dernières années concernant la place de l'alimentation dans l'enjeu du changement climatique. Le 08 Octobre 2014 était présentée une nouvelle **politique nationale de l'alimentation** avec axes prioritaires :

- "la justice sociale et l'accès de tous à une nourriture suffisante, sûre et nutritive",
- "l'éducation de la jeunesse" à un comportement alimentaire responsable,
- "l'ancrage territorial" visant à soutenir le système agricole français en valorisant la qualité et les produits locaux,
- "la lutte contre le gaspillage alimentaire" par une sensibilisation aux bonnes pratiques ainsi que par un renforcement des dons de produits aujourd'hui jetés ou détruits.

Pour renforcer cette politique, la **loi anti gaspillage** est instaurée le 1er février 2016. Elle contraint notamment les supermarchés de plus de 400 mètres carrés à donner leurs invendus alimentaires s'ils sont sollicités par des associations.

Au-delà de ces mesures vertueuses, on constate malheureusement trop souvent que les **pouvoirs publics plient face au lobbying** des grands groupes. Ainsi, il a à nouveau été voté que l'huile de palme serait toujours considérée comme un bio-carburant en France malgré son impact désastreux sur la déforestation. Au niveau européen, on se rappellera tous le vote sur la non-interdiction du glyphosate.

ENJEUX



Les enjeux les plus évidents se retrouvent au niveau du consommateur : une alimentation nourrissante, en quantité suffisante, sans risque pour la santé, à un prix abordable et qui limite les impacts sur l'environnement. **C'est le défi d'une alimentation plus durable...**

Cela ne signifie pas que les autres acteurs n'ont rien à gagner dans cette phase d'adaptation.

Assurer une alimentation saine et dans la durée est le premier garant de la **paix sociale**, enjeu on ne peut plus transversal, mais qui intéressera les pouvoirs publics au tout premier plan. Ces derniers, que ce soit au niveau international, européen, français ou des collectivités territoriales, ont un rôle majeur à jouer dans la **définition et l'impulsion de stratégies d'adaptation** de l'alimentation.

Ces stratégies et les contraintes économiques qui en découlent vont contraindre les grandes entreprises à **anticiper** et à **adapter** dès que possible leur offre alimentaire si elles ne veulent pas se retrouver dépourvues une fois les politiques publiques adoptées. Sans oublier le fait que de plus en plus proposer une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement est un **argument commercial** majeur.

La société civile dans son ensemble et les ONG en particulier ont quant à elles un domaine dans lequel elles peuvent **consolider le rôle d'expert** qu'elles ont pu acquérir depuis 1992 et la conférence de Rio, qui leur permettent de rester un interlocuteur phare sur des enjeux majeurs.

PRÉCONISATIONS



Si les enjeux sont multiples et la responsabilité de chaque acteur compliquée à définir, il semble clair que pour opérer un réel changement, on doit arriver à ce que les consommateurs **adaptent leurs habitudes alimentaires**, notamment au travers des mesures suivantes :

- > Consommer plus de légumes secs et moins de boissons sucrées et sodas
- > Diminuer sa consommation de viande
- > Privilégier l'achat de fruits et légumes de saison
- > Faire attention à la provenance de nos aliments (agriculture raisonnée et bio, circuit court de proximité)
- > Limiter les produits emballés
- > Acheter en vrac
- > Mouvement Zéro déchets

Certes, c'est l'alimentation des consommateurs qui doit évoluer, mais cela implique des **actions de la part de tous les autres acteurs** :

- > Les pouvoirs publics, en incitant entreprises et associations en ce sens et en sensibilisant les consommateurs
- > Les grandes entreprises, en proposant une offre alimentaire abordable et respectueuse du développement durable, à tous les niveaux
- > La société civile, également en proposant cette offre, mais également au travers des actions de plaidoyer et de sensibilisation.

STOGRAPHE

<http://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Changement-climatique/Ressources-climat/Changement-climatique-et-alimentation-des-villes>

<http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/2/11/AGRX1531165L/jo/texte>

<https://www.gouvernement.fr/action/une-nouvelle-politique-de-l-alimentation>

https://www.liberation.fr/france/2016/11/14/le-lobby-de-la-viande-s-invite-a-l-ecole_1528280



CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GESTION DES RISQUES



INTERVENANT :

Tiana Mahefasoa **RANDRIANALIJAONA**,
Economiste au CERED
Université d'Antananarivo

ENCADRANT :



Eric **ROUGIER**,
Université de Bordeaux



ÉTUDIANT(E)S :

DESALLE Camille, **DROUAUD** Quentin, **ILIE** Paul, **PENA VALVERDE** Maria Soledad, **SCHVEIZE** Morgane, **ZIGONI** Marie, **KADDAHA** Jalal, **RAFALI** Benjamin, **GAYOU** Julie, **BADENES** Oriol, **DELPUECH** Lucie, **RAISON** Marion, **ROWAN** Nathan, **HIZEBRY** Inès, **ROMARY** Camille, **ROUEZ** Jeremy, **LAPEGUE** Julien, **KANN** Abdoulaye

BRIEF

RISQUES CLIMATIQUES= ALÉA + VULNÉRABILITÉ + EXPOSITION



Depuis plusieurs années, le réchauffement climatique global entraîne une augmentation générale de la fréquence et de l'intensité des aléas climatiques (typhons, inondations, sécheresses, etc.). Ces aléas climatiques peuvent conduire à des catastrophes du fait de la défaillance des systèmes de gouvernance du risque, notamment dans les pays en développement à la fois très exposés et avec des capacités financières moindres. Le risque climatique correspond à une articulation de trois facteurs :

- > L'aléa climatique, phénomène naturel de grande ampleur sur lequel on ne peut agir ;
- > La vulnérabilité des populations face à cet aléa ;
- > L'exposition de ces populations selon le territoire.

Alors qu'il est impossible d'agir sur les aléas climatiques, il existe des outils de renforcement de la résilience pour diminuer la vulnérabilité des populations et leur exposition aux aléas : prévention, sensibilisation, investissements, etc. Cependant, s'agissant de la gouvernance des risques, on constate des inégalités fondamentales entre les pays du Nord et du Sud. Les Pays-Bas, du fait de leur plus grande capacité financière et matérielle, sont plus à même d'anticiper et de répondre aux catastrophes que le Bangladesh, exposé à un aléa similaire de montée des eaux.

De plus, dans les pays en développement, une catastrophe climatique provoque généralement un enchaînement de risques qui sont interdépendants. A titre d'exemple, un aléa majeur comme un typhon entraîne souvent des inondations, des glissements de terrain mais également une baisse de la production agricole, des migrations ou encore des épidémies. Le cumul des risques sera d'autant plus probable que le pays sera moins développé et aura donc moins de capacités à faire face à la catastrophe.

Il semble alors important de s'interroger sur ces risques concomitants et leur impact sur les territoires, mais également de réfléchir sur un renforcement de la résilience des populations face aux aléas climatiques et à leurs conséquences. Enfin, il faut clairement identifier le rôle que jouent les différents acteurs à différents niveaux dans la gouvernance du risque avant et après la survenue d'un choc.

Les populations pauvres des pays en développement sont plus fortement exposés et vulnérables aux risques concomitants des aléas climatiques.

Le changement climatique cause une multiplication et une intensification des aléas climatiques comme les typhons, les inondations ou les sécheresses. Ces aléas climatiques exposent les territoires à des risques climatiques dont l'intensité varie selon la localisation géographique et le niveau de développement. L'intensité d'un risque climatique est la résultante de la force de l'aléa, de l'ampleur de l'exposition des populations et de la vulnérabilité de celles-ci. Le risque climatique est d'autant plus fort que l'aléa est plus intense, la taille de la population exposée est plus grande et sa vulnérabilité est plus forte du fait d'une plus faible capacité de résilience au choc. Plus le risque est grand, plus la probabilité que l'aléa se traduise en catastrophe climatique provoquant pertes et dommages est forte. Du fait de leur plus forte exposition à des aléas climatiques plus violents, et de leurs plus faibles capacités de réponse à ces aléas, les pays en développement sont donc plus fortement exposés aux catastrophes climatiques que les pays développés.

Une des caractéristiques centrales du risque climatique est le fait que sa réalisation génère potentiellement une cascade de risques dits concomitants susceptibles d'aggraver la situation du territoire au-delà des pertes et dommages directs causés par un choc climatique. Les risques concomitants sont des dangers éventuels, plus ou moins prévisibles, qui peuvent être causés par la réalisation de l'aléa climatique. Ces risques sont multisectoriels puisqu'ils peuvent concerner les dimensions sociale, environnementale, démographique, économique ou même politique, et ils peuvent se cumuler entre eux.

Les risques concomitants liés aux changements climatiques sont les conséquences directes ou indirectes de la réalisation d'un aléa météorologique, géologique ou encore maritime. Un typhon provoque des destructions matérielles et humaines immédiates qui risquent de provoquer à leur tour des déplacements de population, une chute de la production, des pressions sur les ressources et des conflits interindividuels ou intergroupes. Cet enchaînement de risques concomitants peut considérablement aggraver les coûts immédiats du choc climatique et retarder le rétablissement économique du territoire touché. Le coût immédiat et indirect d'un typhon violent peut ainsi annuler le bénéfice de la croissance annuelle dans un pays comme Madagascar. Plus un pays est pauvre et plus les risques concomitants d'un choc climatique seront élevés, les capacités d'anticipation des effets directs et indirects, ainsi que les capacités de réaction à ce choc, y étant fortement contraintes.

Le typhon Haiyan qui a frappé les Philippines le 08 novembre 2013 atteste des enjeux liés à cette problématique climatique. Au-delà des conséquences directes de cette catastrophe, via les destructions, inondations ou les glissements de terrain, des conséquences indirectes de moyen terme, non anticipées par les acteurs, sont survenues. En effet, cette catastrophe a affecté 600 000 hectares de terres agricoles, 1 million d'agriculteurs de cocotiers et la perte 1,1 million de tonnes de cultures. Les risques concomitants génèrent donc des situations critiques majeures rassemblant précarité alimentaire des populations, risques sanitaires mais aussi pertes de revenus et d'actifs importantes qui peuvent finalement générer des phénomènes de migrations de masse. Plus de 4 millions de personnes ont été déplacées à la suite du typhon Haiyan aux Philippines.

Le fardeau d'une catastrophe ne s'arrête donc pas à des risques isolés mais entraîne un effet « boule de neige » cumulant un certain nombre de conséquences sur les populations. Gouverner ces risques concomitants permet d'en limiter la taille et l'intensité. Afin d'être gouvernées, ces menaces concomitantes doivent être identifiées puis hiérarchisées. La hiérarchisation de ces risques doit être faite selon la géolocalisation, la probabilité de survenue et la gravité de l'impact (=la force dévastatrice) de celui-ci.

Des actions sont possibles pour renforcer la résilience des populations exposées et vulnérables face à l'aléa climatique et ses conséquences

Une catastrophe naturelle correspond souvent à un risque climatique concrétisé. Elle est causée par un aléa, ici d'ordre climatique. L'intensité de la catastrophe s'apprécie à partir du niveau de vulnérabilité des populations qui sont exposées à l'aléa précité.

À partir de ce constat, nous allons nous intéresser au concept de résilience, c'est-à-dire à la capacité de la population exposée à faire face à un choc par ses propres moyens. Nous parlons de résilience lorsqu'une catastrophe est avérée. Le concept de résilience se décline en différents niveaux, qu'ils soient individuels ou communautaires (ménage, village, etc). Afin de mieux anticiper les conséquences des aléas climatiques, il est important d'identifier les capacités de résilience d'une population donnée sur un territoire. C'est un enjeu primordial pour les politiques publiques de renforcer la résilience en fonction de l'intensité de la catastrophe, la vulnérabilité et l'exposition de la population.

Différentes actions peuvent être développées afin de renforcer les capacités des populations des territoires concernés : prévenir, sensibiliser, inciter et investir. Pour cela il va falloir investir plusieurs domaines pouvant être impactés directement par les catastrophes. Il va falloir intervenir sur des moyens techniques ou encore humains. Cela peut passer par des actions de formation, d'aménagements du territoire ou encore de diversification des actifs en termes agricoles. En effet, les aléas peuvent avoir des impacts importants, sur les infrastructures notamment, c'est pourquoi il est nécessaire de sensibiliser la population à ne pas s'approprier certains territoires à risque et de leur offrir l'opportunité d'en investir d'autres, par le biais de droit de propriété par exemple. La formation peut également jouer un rôle important dans le renforcement de la résilience de la population.

Lorsque ces moyens ne sont pas mis en place, les populations se retrouvent en situation de vulnérabilité face aux catastrophes. Faute d'anticipation et de renforcement de la résilience, il est nécessaire de mettre en place des plans d'urgence très coûteux et peu efficaces à long terme afin de pallier aux besoins des populations impactées. Après le choc, la coordination entre les différents acteurs est primordiale pour venir en aide de la manière la plus efficace possible aux populations touchées.

Passer des politiques d'urgence à la gouvernance multi-niveaux des risques climatiques.

La gouvernance des risques comprenant de nombreux acteurs, une répartition des responsabilités et une définition des champs d'action de chacun n'est possible que par un travail multi-échelles.

La prise en compte des besoins et moyens locaux des zones les plus soumises aux risques permettrait une meilleure intégration des populations, en les insérant dans les processus productifs et décisionnels. Travailler avec eux à la définition de leurs besoins en amenant une prise de conscience des enjeux environnementaux qui les concernent serait vecteur de cohérence dans les actions de la gestion des risques.

Pour cela, il est impératif que l'État définisse les processus de participation des populations locales dans les politiques publiques nationales, en réfléchissant aux meilleures répartitions possibles selon l'échelle et les acteurs impliqués. La pertinence des politiques mises en place nationalement doit découler d'une stratégie pensée internationalement.

La stratégie internationale se doit de provenir d'une co-construction des acteurs du développement quelle que soit leur échelle (population, états, ONG, ONU, institutions onusiennes). Il serait donc essentiel de repenser les aides au développement décrétées par de grandes instances telles que l'ONU, l'OMC, ou l'OMS et repenser les instances telles que UNISDR et l'UNOCHA dédiées à la gestion des risques et à la coordination, mais également de réaliser une véritable coopération internationale, prenant en compte tant les apports scientifiques que les dimensions humanitaires et développementalistes.

Pour ce faire, permettre la création de structure de coordination « relais » pouvant agir sur place et ayant connaissance des caractéristiques structurelles/culturelles/économique du pays cible éviterait des failles et des conflits de gouvernance entre États et ONG. Dans certains cas, c'est tout le système « projet » en vigueur qui est à revoir. Parfois trop occidentalisé celui-ci ne permet pas la prise en compte des situations complexes locales, ni de sortir du court-termisme inapplicable aux actions de gouvernance des risques qui visent à renforcer la résilience à long terme des populations exposées, c'est à dire de limiter l'intervention extérieure.

De plus, il est des plus importants que les engagements portés par les coalitions internationales soient respectés, et sortent du conditionnel. C'est en cela qu'apparaît une réelle nécessité de repenser la responsabilité des acteurs pollueurs-consommateurs en repensant les rapports Nord/Sud parfois déshumanisé, voir même passer vers des rapports Sud/Sud. A titre d'exemple, La Chine étant le pays le plus pollueur au Monde, elle devrait ici assumer ses responsabilités sur le réchauffement climatique en apportant de quoi

pallier à la vulnérabilité d'ailleurs selon les envies et demande des pays concernés.

Une vision portée sur l'économie seule ne peut continuer à être envisagée. Il existe une multiplicité des acteurs à prendre en compte dans la gestion des risques. Cependant, l'échelle ultime de la gouvernance des risques doit rester locale. Il faudrait en ce sens repenser les investissements et moyens financiers à plus petite échelle. La multiplicité des acteurs dans le champ de l'aide au développement peut également amener une véritable ingérence lors de la gestion des risques. Le cas d'Haïti est probant. La coordination et l'efficacité des acteurs sur place se doivent d'être optimales ; pour une gestion raisonnée des ressources nécessaires à une bonne gestion. Apparaissent également des inégalités matérielles, financières et théoriques entre les différents acteurs de cette gestion, pouvant entraîner des liens de dépendances entre les « Nords » et les « Suds », à éviter à tout prix dans cette crise globale.

La problématique de la gouvernance des risques climatiques dans les pays en développement est donc complexe car, si ces acteurs se voient dans l'incapacité d'agir, de quelle façon un État disposant de peu de moyens humains et financiers pourra-t'il gérer lui-même les risques ? Si intervention internationale il y a, celle-ci doit dans tous les cas être désintéressée afin de permettre un partage de connaissances et de production pour que les populations touchées puissent, à l'avenir agir sur leur propre résilience sans avoir à endurer de dépendance.



CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GENRE



INTERVENANTE :

Yvelines **NICOLAS**,
Coordinatrice de l'association Adéquation

ENCADRANTE :

Elisabeth **HOFMANN**,
Chaire Unesco



ÉTUDIANT(E)S :

BABOLAT Lucie, **LAGARDE** Emilie, **MELLALI** Halima, **TOURE** Anissa,
WIDLOCHER Marie-Agathe, **BERTRAND** Clara, **HILMI** Maud,
BERNIER Coline, **LAUTRAIN** Juliette, **MAGOT** Alice, **MASTRI**
Carolane, **NAUCHE** Emilie, **HOUBIN** Cyrielle, **TERGEMINA** Rudolphe,
KPARTIOU-TCHASSE Aratim, **DIOP** Salimata, **GUEU** Mayoum.

BRIEF

La problématique de genre dans la lutte contre le changement climatique apparaît de plus en plus dans les débats, cela constitue également une question de développement humain. En effet, les libertés humaines et le choix des individus sont menacés puisque la vulnérabilité de certaines catégories de population augmente. De nombreuses études et données récentes ont prouvé que la recrudescence de désastres naturels tend à exacerber les inégalités économiques, sociales et de droit entre les hommes et les femmes. Ce constat est encore plus marqué dans les pays en développement du fait même de la nature des activités prises en charge par les femmes. Compte tenu de la forte implication des femmes dans les activités liées à la sécurité alimentaire, à l'agriculture, à la collecte d'eau et du bois, les effets de la sécheresse et des fortes précipitations deviennent un lourd fardeau pour elles. Ainsi leurs activités rémunératrices, leur éducation et leur santé ainsi que celles de leurs enfants se voient mis à mal.

De ce fait, les difficultés des femmes à accéder aux ressources, la restriction de leurs droits, la réduction de leur mobilité et de leur participation aux prises de décisions les rendent plus vulnérables face au changement climatique. Les inégalités femmes-hommes affectent la capacité des femmes à faire face aux désastres, qui augmentent en nombre et en gravité à cause du changement climatique selon le GIEC. Par exemple, en Asie du sud, les femmes sont 14 fois plus susceptibles de mourir au cours d'une catastrophe naturelle, essentiellement en raison de contraintes culturelles. Le changement climatique a résolument des impacts différenciés sur les femmes et les hommes. De même, les politiques doivent être sensibles aux besoins des hommes et des femmes qui sont également différents. Ce fait a été reconnu au niveau international. En effet, les efforts en vue de la prise en compte du genre dans les négociations internationales sur le climat ainsi que dans les engagements internationaux de développement durable et les politiques nationales ont largement été reconnus.

A la lumière de ce constat, il ressort que ces efforts restent encore insuffisants. C'est pourquoi il est nécessaire de soutenir une intégration plus effective de l'approche genre dans les politiques et les initiatives. De même, le renforcement de la capacité des femmes et des hommes pour une participation plus équitable et plus représentative aux initiatives, aussi bien sur le plan international que national, semble aujourd'hui plus que nécessaire. De plus, les barrières linguistiques ont toujours constitué une difficulté majeure pour l'implication effective des pays francophones dans les débats multilatéraux sur l'environnement en général, et ceux portant sur le changement climatique en particulier. Nous pensons que les femmes et leurs organisations ont un rôle important à jouer afin que les pays prennent pleinement part aux réflexions engagées en matière de genre et climat. Ainsi, d'une part, les femmes doivent être reconnues dans les politiques nationales comme étant effectivement plus vulnérables au changement climatique en vue de mettre en place les mesures adéquates. D'autre part, leur capacité d'action se doit d'être renforcée pour devenir des réelles actrices du développement durable.

QUEL LIEN ENTRE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GENRE ?



Nous avons pu voir que le lien entre le changement climatique et l'égalité de genre a des conséquences sur différents domaines de notre quotidien tels que l'économie, l'environnement, le social, la culture, la famille, le travail, ou encore la politique. Cependant, il reste encore trop peu de politiques mises en place pour freiner cela. Nous allons maintenant illustrer à travers trois thèmes cette thématique du « changement climatique et genre ».

La Participation des femmes aux processus décisionnels

Le principal point d'action porte sur le fait d'assurer la parité femmes-hommes dans les différentes instances et organisations engagées dans la lutte contre le changement climatique. En effet, la garantie d'égalité des voix femmes-hommes est un gage de représentativité sociétale et de non-exclusion dans les prises de décision. Cela passe également par l'égalité d'accès aux instances environnementales pour les femmes et les hommes et, de manière plus générale, d'accès à l'emploi qui fait partie intégrante de la lutte contre la discrimination de genre.

Par ailleurs, il est nécessaire de reconnaître et de renforcer les capacités des femmes pour les projets environnementaux, comme à travers l'ONG WECF qui agit pour l'égalité du genre et le respect de l'environnement. Cela permet notamment de valoriser les initiatives d'organisations de femmes. Pour assurer la valorisation de ces initiatives, nous misons sur trois points. D'abord, selon nous, l'égalité des salaires dans tous types d'organisations, ici environnementales, permet d'assurer la parité et l'égalité dans le processus décisionnel. En effet, même aujourd'hui en France, le salaire moyen des femmes reste 21% inférieur au salaire moyen des hommes, mais ce chiffre a diminué sur les vingt dernières années permettant de mettre en avant les initiatives des femmes. Ensuite, le financement des projets environnementaux d'initiatives des femmes est de plus en plus courant, même s'il touche en moyenne encore des projets de petite taille surtout et reste très en-deçà du financement des projets portés par des hommes. En effet, les bailleurs de fonds et autres institutions n'hésitent plus à co-financer ces projets. Par exemple, en juillet 2018, l'Agence Française de Développement annonçait soutenir 24 nouveaux projets dont certains portent notamment sur l'environnement et l'égalité des genres, à travers la défense des droits humains. Enfin, il est important d'informer le public sur la réussite entrepreneuriale des femmes, et pas seulement dans le domaine environnemental. Ainsi, il est de plus en plus courant de mettre en lumière les femmes leaders qui incarnent la notion d'empowerment. Cela permet de valoriser les initiatives des femmes à l'échelle nationale voire internationale.

Un autre point d'action porte sur la lutte contre l'oppression du système patriarcal en reconnaissant les capacités des femmes. Au-delà de la sensibilisation, pour faire valoir cette lutte, il est mis en place des politiques publiques et des actions. En effet, on voit de plus en plus de lois de sanction pour lutter contre les inégalités. Cependant, celles-ci n'ont pas de valeur sans la protection et l'application effective des lois, d'où la différenciation entre lois formelles et leur application concrète.

Les actions entreprises par les femmes dans la lutte contre le changement climatique

Ces actions sont possibles notamment grâce à différents aides, comme le financement, ou encore grâce à une valorisation des actions des femmes, comme on l'a vu ci-dessus. Nous avons ici sélectionné plusieurs exemples de projets réalisés par des organisations de femmes, dans plusieurs domaines.

Dans le domaine environnemental, le secteur du transport voit de plus en plus d'ateliers vélos non-mixtes apparaître. Le but de ces ateliers est de former et accompagner les femmes dans les réparations de vélos, notamment. Cela permet, d'un côté, de réduire les émissions de CO2 en limitant l'utilisation des véhicules motorisés et, d'un autre côté, de lutter contre le harcèlement dans les transports en commun. Ce projet a été par exemple réalisé avec succès à Lyon avec le collectif « À vélo Simone ».

De même, un projet mêlant à la fois la gestion de l'eau et l'efficacité agricole a été réalisé par des femmes. Celui-ci avait pour but de récupérer l'eau de pluie et de la redistribuer en période hivernale pour l'irrigation des terres agricoles. Cela a permis la hausse du revenu des femmes puisque la production agricole a augmenté. Cette hausse du revenu a également rendu possible l'accès à la propriété foncière. Concernant la gestion des déchets, en Inde, un projet portant sur la récolte des déchets par les femmes a fait diminuer

les déchets incinérés et enterrés qui contribuaient à la pollution des sols et de l'air, tout en p
activité génératrice de revenus aux femmes collectrices.



D'un point de vue sociétal, cela représentait un moyen de s'élever dans la société et ainsi de contribuer à l'égalité femme-homme. Dans le domaine de la gouvernance, le plan d'action Genre et climat, adopté par la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a quatre objectifs principaux dont l'un étant de viser la parité femmes-hommes dans les instances décisionnelles et de négociation sur l'ensemble des sujets traités par elle comme la réduction des émissions, adaptation au changement climatique, ou encore le financement de projets environnementaux. Concernant les politiques publiques, l'association Adéquations cherche à intégrer le genre, et plus particulièrement l'égalité femmes-hommes, dans les politiques favorisant la transition écologique. D'autres domaines d'intervention sont également visés comme l'accès à culture et l'entretien des traditions, l'accès aux différents services sociaux, la promotion et le respect des droits humains, l'entrepreneuriat à travers l'économie locale et circulaire, ou encore l'éducation non-sexiste.

L'intégration transversale de la perspective genre dans la lutte contre le changement climatique

Nous montrons ici le lien entre transition écologique et l'approche genre. Cela s'exprime à travers cinq domaines de la société au sein desquels nous avons sélectionné trois axes d'intervention.

Dans le domaine social, l'éducation apparaît comme une évidence. En effet, selon nous, il est nécessaire d'instruire les individus à travers une éducation non-sexiste et non-genrée, notamment sur la problématique du genre et de l'environnement. Dans une société instruite, il sera alors plus aisé de mettre en pratique le respect des droits humains. C'est une société dans laquelle la mobilité des plus vulnérables, plus particulièrement les femmes, serait facilitée. Cette société reconnaîtrait également le statut de réfugié.e climatique ; à ce jour, ce statut n'est pas institutionnalisé mais il est de plus en plus discuté. Par la suite, cela permettra un partage équitable des revenus. Nous serons alors dans une perspective de lutte contre la pauvreté et plus largement de lutte contre la vulnérabilité des femmes. Cela favorisera alors l'empowerment des femmes, c'est-à-dire leur autonomisation.

Dans le domaine de l'économie, nous misons sur le commerce équitable et l'économie sociale et solidaire pour assurer la lutte contre le changement climatique à travers l'approche genre. Nous favorisons l'égalité salariale et la mixité des métiers, notamment dans le domaine des emplois verts. Nous encourageons la mise en avant des circuits courts à travers l'engagement entrepreneurial des femmes. Cela nécessite que les femmes aient un accès facilité aux facteurs de production, aux crédits, et aux formations. Par ailleurs, les investissements verts qui favorisent la transition écologique et la baisse de l'empreinte écologique représentent un axe sur lequel nous pouvons nous appuyer. L'emploi responsable comme l'agriculture biologique ainsi l'utilisation d'énergies renouvelables peut diminuer la vulnérabilité des femmes, notamment dans les pays du Sud. De même, la fiscalité écologique qui se veut protectrice de l'environnement et des ressources naturelles en limitant leur dégradation et la surexploitation, a un rôle crucial dégageant des moyens financiers pour favoriser les activités durables, notamment celles mises en œuvre par des femmes.

Dans le domaine environnemental, nous retrouvons un axe que nous pouvons lier au social, c'est celui de l'éducation relative à l'environnement et au développement durable. Cela consiste à former et équiper les femmes en technologies sobres en carbone et en énergies renouvelables. Au sein des formations, il est également possible d'avoir un volet dédié à la sensibilisation à l'environnement. Par ailleurs, concernant la prévention des risques et des catastrophes, nous prenons en compte les violences de genre, physiques et psychiques, suite aux catastrophes. De même, il est primordial de prendre en compte le genre dans l'amé-

nagement des territoires et les villes. Cela intègre la sécurité des femmes lors de leur déplacement ou les distances qui les séparent des services. Dans la problématique des déchets, notamment sur les questions de leur toxicité et de la pollution, la protection des lanceuses d'alerte et des défenseuses des droits de l'environnement est un défi relevé au quotidien.

Dans le domaine de la culture, le soutien aux projets écologiques menés par les femmes au niveau local est un combat mené de front par les acteurs luttant pour l'égalité des femmes-hommes. Cela permet aux femmes de s'émanciper au niveau professionnel et, par extension, au niveau du revenu. Cela passe également la mise en avant de la diversité culturelle à travers la création et les arts. En effet, la création de petites et moyennes entreprises d'initiatives féminines en utilisant dans le processus de production des matériaux recyclés permet d'assurer une forte transversalité entre la transition écologique et l'approche genre. De plus, ces PME sont mises en avant à travers le tourisme, ce qui rend le tourisme écologique et durable puisque le commerce au niveau local de biens et de services issus de la production verte se veut respectueuse de l'environnement. Concernant le domaine politique, celui-ci intègre la démocratie, les politiques publiques, la participation ainsi que la science et la recherche-action.

En politique, les domaines sont assez larges, il est alors difficile de sélectionner les plus pertinents mais nous avons décidé d'en garder trois axes d'action qui nous tiennent à cœur. Il est pour nous nécessaire de prendre en compte les violences de genre afin d'assurer la paix et la sécurité pour tous. L'égalité femmes-hommes dans les processus de participation est gage de représentativité. De même, assurer la parité dans les instances de négociation sur le climat et le développement durable permet d'intégrer plus facilement l'approche genre dans la lutte contre le changement climatique et pour la transition écologique.

RECOMMANDATIONS : COMMENT INTÉGRER L'APPROCHE GENRE DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Ainsi, bien que le changement climatique touche tout le monde, les effets ne sont pas les mêmes sur les femmes et les hommes, et sur les différents groupes sociaux, en raison de situations économiques et de vulnérabilités différentes. C'est pourquoi la compréhension et la prise en compte effective de la dimension de genre du changement climatique deviennent une nécessité, notamment dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD). L'approche genre dans le changement climatique défend l'égalité des droits entre les femmes et les hommes en partageant équitablement les ressources et les responsabilités entre femmes et hommes dans toute leur diversité respective dans l'adaptation et l'atténuation du changement climatique. Elle permet aussi, plus largement, d'alerter sur l'importance des aspects sociaux et de droits humains dans les enjeux climatiques.

A ce jour, il est un devoir de créer des liens entre les politiques au niveau global et au niveau local afin de s'assurer que ces politiques prennent en considération des voix de femmes et d'hommes faisant face aux conséquences du changement climatique. Chacune et chacun doit être considéré comme agente et agent du changement à travers leurs connaissances et leurs compétences spécifiques. En 2012, la CCNUCC annonçait que « Les femmes sont affectées de manière disproportionnée par les impacts du changement climatique, tels que les sécheresses, inondations et autres événements météorologiques extrêmes, mais elles jouent aussi un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique ».

Suite à ces constats, nous avons décidé de faire quelques recommandations afin de favoriser l'intégration de l'approche genre dans la lutte contre le changement climatique :

- > Prendre en compte l'inégalité de genre et les différentes expériences de terrain des femmes et des hommes en matière de changement climatique et investir dans la recherche en ce sens.

- > Mettre en évidence la capacité d'intervention des femmes pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique.
- > Garantir la parité dans la prise de décisions concernant la mise en œuvre des politiques climatiques.
- > Assurer un accès équitable aux finances climats.
- > Intégrer le genre dans les « Contributions nationalement déterminées » (politiques climatiques nationales).
- > Renforcer la présence des femmes dans les instances d'élaboration de politiques de transition écologique.
- > Créer et/ou renforcer les institutions sensibles à la question du genre.
- > Accompagner les institutions chargées de la lutte contre le changement climatique à porter un regard critique sur leurs propres structures et processus afin d'identifier et de lutter contre la création et la reproduction des inégalités de genre, en utilisant des audits institutionnels et d'autres mécanismes.
- > Permettre la participation égale des femmes aux processus (de négociation et de décision) liés au changement climatique aux niveaux local, national et international.
- > Créer un environnement propice à une transition énergétiques centrée sur les populations et transformatrice en termes de genre.
- > Intégrer l'approche genre dans l'agriculture, l'urbanisme, l'habitat, et les transports, ainsi que la gestion des risques.
- > Prendre en compte les violences de genre suite aux catastrophes.
- > Faciliter l'accès des femmes aux facteurs de production, aux crédits et aux formations.
- > Continuer à construire la base de preuves en collectant et en analysant les informations portant sur les dimensions sociales et de genre du changement climatique pour développer des méthodologies adéquates afin de mesurer les impacts de genre du changement climatique à tous niveaux.
- > Financer les institutions de la société civile aux niveaux international, national et local afin de demander des comptes aux décideurs des politiques relatives au changement climatique quant à leur engagement politique en matière d'égalité de genre.

BIBLIOGRAPHIE

- . HABTEZION Senay, Overview of gender issues and climate change, Jeffrey Stern, 2013
- . Rapport « Genre et Catastrophes », PNUD
- . HOLMES Rebecca et JONES Nicola, Rapport “Gender inequality, risk and vulnerability in the rural economy : re-focusing the public works agenda to take account of economic and social risks”, Déc 2009
- . Rapport « Questions de genre et changements climatiques », Organe subsidiaire de mise en œuvre, Novembre 2017
- . Seema ARORA-JONSSON, Virtue and vulnerability: Discourses on women, gender and climate change, Global Environmental Change, Mai 2011
- . Fatma DENTON, Climate change vulnerability, impacts, and adaptation: Why does gender matter?, Gender and Development, 2002
- . Exposition genre et transition écologique : <http://www.adequations.org/spip.php?article2512>



CES JOURNÉES ONT ÉTÉ ORGANISÉES PAR

université
de **BORDEAUX**



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Chaire UNESCO
sur la formation de professionnel/-les
du développement durable
France



 **Sciences Po
Bordeaux**


RADSI
NOUVELLE-AQUITAINE



**BORDEAUX
SCIENCES
AGRO**



avec le soutien de



Coordination : Tiphaine Arduin (RADSI Nouvelle-Aquitaine)
Co-organisateurs-rices: Cécile Broutin, Ghislain Bregeot, Astrid Compagnon,
Jean Philippe Fontenelle, Elisabeth Hofmann, Eric Rougier
Merci à Julie Bertrand pour son coup de pouce final.